



Pointe-Fortune, le 14 juin 2021

Ouverture du bureau municipal

La région de la Montérégie passera en zone jaune (Palier 2 – Préalerte) à compter d'aujourd'hui lundi le 14 juin 2021. Ce faisant, les directives gouvernementales nous permettent d'ouvrir à nouveau les portes du centre communautaire au public.

Le bâtiment est maintenant accessible aux citoyens. Comme c'était le cas il y a plusieurs mois, un maximum de 3 personnes (ou bulle familiale) peuvent se trouver en même temps dans le bureau municipal. De l'affichage est installé afin d'annoncer le tout sur la porte avant du bâtiment.

Il est à noter que les visioconférences et les rendez-vous téléphoniques sont toujours à privilégier car le télétravail demeure fortement encouragé par le gouvernement du Québec, même s'il ne sera plus obligatoire.

Soulignons que tous les occupants du centre communautaire devront continuer à respecter les mesures sanitaires en vigueur :

- Désinfection des mains à l'entrée du bâtiment;
- Signature et complétion du registre des visiteurs à l'entrée;
- Distanciation physique de deux (2) mètres;
- Port du masque de procédure ou du couvre-visage en tout temps.

Source : Municipalité de Pointe-Fortune